Olivier Klein lance l'Observatoire du sansabrisme

Le Mardi 16 mai 2023

Ce mardi 16 mai 2023, le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement Olivier Klein a officiellement lancé l'Observatoire du sans-abrisme en présence de représentants d'élus, d'associations et des services de l'Etat.

Disposer de chiffres objectivés et actualisés permettant de documenter le sans-abrisme, tel est l'objectif de l'Observatoire du sans-abrisme installé ce jour par Olivier Klein.

Il apparaissait en effet nécessaire pour améliorer la prise en charge des personnes sans-abri et faciliter leur orientation de disposer de chiffres précis qui permettent aussi d'appuyer le travail partenarial mené par l'Etat, les collectivités et les associations.

La création de cet observatoire s'inscrit en effet dans la suite des Nuits de la Solidarité, mises en place par plusieurs collectivités, lesquelles visent à recenser et mieux connaître les personnes sans-abri.

Au-delà de ces initiatives locales financées dans le cadre du plan Logement d'abord, il apparaissait aujourd'hui nécessaire de disposer d'un outil national d'observation sociale susceptible d'harmoniser les pratiques en la matière et de pouvoir centraliser et fiabiliser les données existantes sur le sans-abrisme.

Rassemblant à la fois associations, représentants d'élus et services de l'Etat, l'Observatoire du sans-abrisme se veut ainsi un outil concret au service de la mise en œuvre du Service public de la rue au logement.

Après un hiver 2022-2023 marqué par la forte mobilisation du Ministère chargé de la Ville et du Logement pour garantir la mise à l'abri des plus précaires en insistant notamment sur les enfants, Olivier Klein a également souhaité que cette première réunion de l'Observatoire soit l'occasion d'en tirer le bilan.

Le ministre a enfin fixé des objectifs clairs et ambitieux aux membres de l'Observatoire, parmi lesquels la définition de nouveaux indicateurs d'observance sociale ou encore la préparation de l'hiver 2023-2024.

L'Observatoire s'est engagé à publier à échéances régulières les chiffres actualisés, et les premiers indicateurs sont d'ores et déjà consultables sur le site de la DIHAL.

La question de l'hébergement d'urgence et celle du sans-abrisme nécessitent un suivi permanant afin de répondre plus efficacement aux besoins grandissants.

Le nombre de places d'hébergement d'urgence n'a jamais été aussi élevé, 205.000 places sont ouvertes chaque soir en France. Parallèlement, en 4 ans, grâce au plan Logement d'Abord 1, 440.000 personnes sont sorties de façon pérenne de la rue. Avec l'installation de l'Observatoire du sansabrisme, le Gouvernement poursuit son engagement dans la lutte contre l'extrême pauvreté et souhaite, grâce à des données partagées et objectivées en lien avec les collectivités et les associations, une meilleure prise en charge des plus démunis.

- Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement